



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103194

VALABLE JUSQU'AU 08/07/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1981

Forme juridique : SARL

Capital : 9 146

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 320752025

Siret : 320 752 025 00017

Code NACE : 3320B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 140704316

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 140704316

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : SARL CARCY

Sigle : CCE

2 RUE DE LESTOUBEYRE
15250 REILHAC

Téléphone : 04 71 47 21 57

Portable : 06 78 64 80 04

Site Internet :

E-mail : carcy.sarl@gmail.com

Responsabilité légale :

CARCY FRANCIS GÉRANT

Fax : 04 71 47 29 01

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/06/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	29/06/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	28/05/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	28/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.